



Projet Pédagogique
du
Centre de Vie Enfantine
Le Carrousel

Nyon, Janvier 2024

Table des matières

Introduction	2
Historique et missions	2
Missions institutionnelles	3
Méthodologie du Projet Pédagogique.....	3
La démarche.....	4
L'accueil	5
Le premier accueil.....	5
L'accueil au quotidien et les retrouvailles	8
L'alimentation	10
Le sommeil	13
Les soins	15
Le jeu	17
Dans tous les espaces et dans tous les groupes	17
Jeux et activités libres	18
Jeux et activités structurés	18
Jeux et activités libres et structurés	18
Aménagement et matériel.....	19
Développement durable	20
Conclusions et remerciements	21

Introduction

Historique et missions

Historique du CVE Le Carrousel

Dans les années 70, en envisageant la construction de la Maison du Personnel, dans le bâtiment situé à côté de l'hôpital du district de Nyon, les membres de la fondation privée qui gère l'hôpital réfléchissent à l'ouverture d'une structure qui pourrait accueillir les enfants du personnel.

La réflexion se porte sur les constats suivants :

- ✓ le personnel paramédical et hôtelier est stable et de qualité,
- ✓ l'activité de ce personnel est profitable à l'hôpital,
- ✓ travailler avec des horaires irréguliers à un impact sur la qualité du travail de la mère, qui n'a pas la certitude que son enfant est en toute sécurité lorsqu'elle est à l'hôpital,
- ✓ lorsque la maman travaille de 7h à 19h, il est difficile de trouver un mode de garde pour l'enfant.

Il est envisagé d'ouvrir une structure avec une grande amplitude horaire destinée aux enfants dès 10 jours jusqu'à 6 ans offrant ainsi la possibilité de les accueillir au Carrousel selon le planning irrégulier de la maman. Cette garderie sera ouverte toute l'année sauf les jours fériés officiels et les week-ends

En octobre 1973, s'ouvre la Maison du personnel abritant des chambres de garde, des studios, des salles de réunion pour les collaborateurs et la crèche Le Carrousel.

A cette époque Le Carrousel est considéré comme une unité d'exploitation de l'Hôpital du district de Nyon. Elle est dirigée par une directrice secondée par le directeur de l'hôpital qui représente la fondation.

La priorité d'accueil est donnée aux enfants des collaborateurs. Les enfants dont les parents résident à Nyon y ont également accès.

Du personnel qualifié (nurses et jardinières d'enfants) est engagé pour s'occuper des enfants qui ont entre 6 semaines et 6 ans. Il y a deux possibilités d'accueil : la crèche (6h45 à 19h) et le jardin d'enfants dès 4 ans (matin ou après-midi)

Le Carrousel « tourne » grâce à :

- ✓ l'écolage des parents,
- ✓ les dons des entreprises telles que Galenica SA, Placette, Migros, Coop Pfister, Pro Juventute, Mutuelle Vaudoise, Johnson et Johnson, etc.,
- ✓ une petite subvention de la Ville de Nyon et de l'état de Vaud,
- ✓ de nombreux donateurs privés,
- ✓ diverses actions (concerts, kermesses, etc.).

Depuis toutes ces années, beaucoup de changements sont survenus. En effet, plusieurs directions se sont succédées et il y a eu également des changements dans le personnel. Le Jardin d'enfants a disparu pour laisser la place à une unité de 16 écoliers. La capacité d'accueil est de 60 puis 65 places réparties en quatre groupes (Nurserie, Trotteurs, Grands et Ecoliers).

La crèche Le Carrousel est gérée par l'Association de Soutien des Hôpitaux de l'Ouest Lémanique (ASHOL), dont le but est d'apporter son soutien aux activités du Groupement Hospitalier de l'Ouest lémanique (GHOL).

Depuis 2008, une convention qui régit les modalités de l'accueil, le prix de pension ainsi que les critères d'accès aux places est conclue entre la Municipalité de Nyon et l'ASHOL.

La structure est subventionnée par le réseau Nyonnais de l'accueil de jour des enfants de la Ville de Nyon. Dès lors, Le Carrousel n'est plus considéré comme une unité de l'hôpital mais comme un service autonome.

L'ASHOL en a la gestion qu'elle délègue au responsable des ressources humaines du GHOL. Celui-ci est le président de la crèche.

En 2014, la crèche Le Carrousel a changé son nom pour devenir le « Centre de Vie Infantile Le Carrousel » (CVE)

En janvier 2019, le CVE quitte le bâtiment du Corjon et emménage dans le nouveau quartier des Saules au rez-de-chaussée d'un immeuble.

La capacité d'accueil passe de 65 à 112 enfants par jour répartis en huit groupes (3 groupes de bébés, 2 groupes de Trotteurs, 1 groupe Multi-âge et 2 groupes de Grands). Les Ecoliers quittent le CVE en juillet 2019.

Missions institutionnelles

Le CVE a pour missions :

- ✓ d'accueillir des enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école primaire, en accueillant prioritairement les enfants dont les parents travaillent au GHOL, puis les enfants des familles domiciliées au sein du réseau,
- ✓ d'offrir aux familles un cadre sécurisant et chaleureux pour leurs enfants,
- ✓ d'accompagner chaque enfant dans son développement, dans l'apprentissage de son autonomie et la construction de l'estime de soi,
- ✓ d'offrir un encadrement qui garantit la sécurité physique et affective de chaque enfant,
- ✓ de soutenir et accompagner les parents dans leurs choix éducatifs (co-éducation),
- ✓ de repérer, aider et inclure l'enfant en difficulté.

Le Projet pédagogique de l'institution se doit donc de répondre à ces missions préalablement définies.

Méthodologie du Projet Pédagogique

Dans une démarche largement participative, le Projet Pédagogique du CVE Le Carrousel est l'aboutissement de plus de 2 ans de séances hebdomadaires et mensuelles avec l'ensemble de l'équipe éducative (Educatrice de l'Enfance, Assistant Socio-Educatifs, Auxiliaires, Apprentis ASE et Stagiaires) et l'équipe de direction.

Le Projet Pédagogie du CVE Le Carrousel se veut un document lisible et compréhensible par tous, quel que soit son niveau de formation initiale.

Il est transversal et pensé, par thème, pour tous les groupes (des Bébés aux Grands en passant par les Trotteurs et le Multi-âge). Chaque membre de l'équipe éducative s'adapte à chaque enfant dans le respect de son développement.

L'acte pédagogique qui découle d'aspects plus théoriques est en tout temps décrit, ce qui devra à terme faciliter sa mise en place par tous.

Enfin, son approche facilitée en fait un document largement évaluable.

La démarche

Dans un premier temps, lors d'un colloque institutionnel, l'équipe du CVE a mis en commun les valeurs institutionnelles importantes qui sont le « fil rouge » de notre projet pédagogique :

- ✓ respecter l'enfant et sa famille,
- ✓ respecter le rythme de l'enfant,
- ✓ offrir un environnement propice à la découverte et au développement de « l'estime de soi »,
- ✓ garantir la sécurité physique et affective de l'enfant,
- ✓ assurer une continuité tout au long de la vie de l'enfant dans l'institution,

Nous avons ensuite défini les différents items que nous voulions voir apparaître dans le projet :

- ✓ Accueil,
- ✓ Jeux,
- ✓ Soins,
- ✓ Alimentation,
- ✓ Sommeil,
- ✓ Développement durable

Dans un deuxième temps, un référent pédagogique a été défini dans chaque groupe d'accueil de l'institution pour constituer le groupe « Projet pédagogique ».

Il a été nécessaire de mettre à plat les pratiques éducatives existantes au travers de différents items, d'évaluer leur pertinence en se référant à des concepts pédagogiques fondamentaux et aux valeurs que nous voulons mettre en avant dans l'institution.

Ce groupe a également réfléchi et a dû adopter des postures méta dans le but d'inscrire l'action acquise dans l'ensemble des actions menées au sein de l'Institution.

Des retours réguliers de l'avancement du travail ont été faits à l'ensemble de l'équipe éducative lors des colloques institutionnels mensuels. Ces colloques furent souvent l'occasion de démarrer un nouveau thème pour assurer l'avancement de la démarche.

Les difficultés ont été de trouver des consensus tout au long de ce travail, d'accepter de remettre en question les pratiques éducatives déjà mises en place pour en adopter d'autres plus pertinentes ou plus en lien avec les missions de l'institution.

Les référents pédagogiques ont dû mener une double mission qui était à la fois de communiquer de façon ascendante dans le groupe « pédagogique » et descendante pour donner de l'information et faire valider dans leur groupe les décisions prises.

Ils seront à terme garant de l'application de ce projet tout en assurant la continuité réflexive de ce travail jamais abouti. Ce qui est le sens et l'essence même d'un Projet Pédagogique Institutionnel.

L'écrit final a ensuite été lu individuellement par l'ensemble du personnel et nous avons tenu compte des appréciations et des niveaux d'incompréhension souvent encore présent dans le document.

En 2022, nous avons décidé de revisiter et retravailler, en équipe, le projet pédagogique initial.

Les buts et objectifs visés étaient de requestionner et expliciter notre pratique, modifier ou supprimer ce qui n'est plus en lien avec notre philosophie et surtout d'inclure le groupe Multi-âge.

D'autres items que ceux préalablement abordés viendront renforcer le document au fur et à mesure de sa vie institutionnelle et de l'évolution du CVE Le Carrousel dans sa mission.

L'accueil

Le premier accueil

DEFINITION

L'ACCUEIL EST LE MOMENT OÙ UN MEMBRE DU CVE REÇOIT
INDIVIDUELLEMENT L'ENFANT ET SA FAMILLE

Avant tout accueil d'une famille au sein de l'institution, la direction prend contact avec chaque famille, explique le cadre institutionnel, les aspects réglementaires et contractuels, les objectifs pédagogiques visés par l'institution.

Les objectifs mentionnés ci-dessous concernent :

- ✓ Le premier entretien avant la période de familiarisation (adaptation) de l'enfant au CVE
- ✓ La période de familiarisation
- ✓ Les passages

OBJECTIF DU PREMIER ACCUEIL

Mettre en place des outils éducatifs permettant d'accompagner l'enfant et sa famille afin de s'inscrire dans un processus de séparation, de transition et d'adaptation à un nouveau lieu de vie.

Pour répondre à cet objectif majeur, et avant l'arrivée de l'enfant dans le groupe, l'équipe va déterminer la personne de référence qui instaurera un climat de confiance et offrira une prise en charge garantissant la sécurité affective et répondant aux besoins de chaque enfant.

RÔLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Elle est la personne sur laquelle va reposer tout le processus d'accueil de l'enfant et des parents, et pour cela elle :

- ✓ Reçoit les parents pour un entretien, pour faire connaissance, à l'extérieur du groupe.
- ✓ Présente l'équipe éducative du groupe.
- ✓ Présente les habitudes, le fonctionnement et les valeurs du groupe.
- ✓ Planifie avec les parents et l'équipe la période de familiarisation qui peut selon le besoin de l'enfant durer deux semaines quel que soit le contrat définitif de l'enfant, ce, de façon progressive.
- ✓ Est l'interlocutrice privilégiée des parents pour tous les échanges allant au-delà des simples transmissions quotidiennes.
- ✓ Construit une relation basée sur la confiance afin de soutenir l'enfant dans sa découverte de la collectivité et par la suite l'aider à s'ouvrir aux autres adultes et enfants du groupe.
- ✓ Porte un regard spécifique sur l'enfant au sein du groupe et effectue régulièrement des observations à l'aide des grilles institutionnelles.
- ✓ Centralise les informations ainsi que les observations de ses collègues et réalise des bilans réguliers.
- ✓ Informe les parents qu'elle est à disposition pour des entretiens.

ATTITUDES ÉDUCATIVES DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

- ✓ La personne de référence prépare l'arrivée de l'enfant dans le groupe en lui attribuant une place au vestiaire et dans le lieu de vie.
- ✓ Elle explique l'importance du temps d'adaptation aux parents, planifie cette période et la retransmet à l'équipe.
- ✓ Elle explique aux parents, l'importance d'entrer chaque jour dans le groupe, lors de l'arrivée ou du départ.
- ✓ Lors de l'entretien d'accueil, la personne de référence présente les professionnels présents et nomme les membres de l'équipe absents à l'aide de photos, etc.
- ✓ Elle s'adapte et accompagne les parents et l'enfant dans le processus de séparation et, pour être présente lors de la période de familiarisation. La personne de référence vient en dehors de son horaire. Les personnes à temps partiel reviennent sur leurs jours de congés la première semaine, ou plus si besoin.
- ✓ Lors d'un colloque de groupe, la personne de référence fait un retour du premier entretien et présente l'enfant à l'équipe.
- ✓ Elle transmet sans attendre, à l'équipe et la direction, les allergies et ou spécificités qui peuvent mettre en danger l'enfant.
- ✓ Elle recueille les demandes particulières formulées par les parents. Elle explique aux parents que celle-ci seront discutées durant un colloque avec la direction et qu'elles seront prises en considération selon les possibilités d'accueil en collectivité.

ATTITUDES ÉDUCATIVES DE L'ÉQUIPE

- ✓ Toute l'équipe éducative du groupe participe à l'arrivée de l'enfant dans le groupe et soutient la personne de référence.
- ✓ L'équipe met en place une co-référence pour tous les enfants. La personne en co-référence prend le relais lors des absences de la personne de référence. Cette co-référence est communiquée, par l'équipe éducative, lors du premier entretien avec les parents.
- ✓ L'équipe reconnaît l'expression des sentiments et des émotions de l'enfant et de sa famille et les respecte.

LA PERIODE DE FAMILIARISATION / ADAPTATION

Lors du premier entretien, la personne de référence explique le sens et le déroulement du temps de la familiarisation / adaptation, explique son rôle, fait visiter l'institution et le groupe dans lequel l'enfant sera placé.

Elle présente les membres de l'équipe éducative présents et nomme les absents.

Durant cette première rencontre, la personne de référence complète avec les parents la feuille d'informations qui restera dans l'institution (rythme de l'enfant, personnes de contact, nourriture, éventuelles allergies ou intolérances, etc.).

Cette période de familiarisation / adaptation est destinée à l'enfant, à ses parents ainsi qu'à l'équipe éducative. Ce temps, qui se déroule à l'intérieur de l'institution, permet une prise de contact progressive entre tous les acteurs concernés.

Elle est importante pour instaurer un climat de confiance, apprendre à se connaître et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Le planning du temps de familiarisation est fixé par l'équipe éducative en concertation avec les parents. Elle se déroule de la manière suivante :

Le premier jour : entretien avec la personne de référence et 30 à 45 minutes dans le groupe

Le deuxième jour : enfant et parents sont accueilli dans le groupe pour une durée de 2h.

Lors de ce moment c'est le parent qui s'occupe de son enfant. La personne de référence, crée du lien avec le parent et l'enfant, pose des questions, observe, explique le fonctionnement du groupe ou de ce qui se passe dans le groupe (sur le moment).

Le troisième jour : enfant et parents sont accueilli dans le groupe pour une durée de 2h. Lors de ce moment la personne de référence « s'occupe » plus de l'enfant toujours sous la guidance du parent. La personne de référence commence à prendre le relais.

Le quatrième jour : accueil du parent et de l'enfant dans le groupe, 1ère séparation pour environ 2h.

Le cinquième jour : accueil de l'enfant sur une demi-journée maximum.

A l'issue de la demi-journée, la personne de référence fait le bilan de cette 1^{ère} semaine, avec les parents. Si tout se passe bien pour l'enfant et le parent, l'enfant revient selon son horaire normal. Si l'enfant ou le parent est en difficulté, la période de familiarisation sera prolongée.

SENS ET ORGANISATION DES PASSAGES

Les passages concernent les enfants qui changent de groupe au sein de l'institution, en fonction de leur âge et des places disponibles dans le nouveau groupe. Pour faciliter l'intégration, la direction veille à ce que plusieurs enfants changent de groupe en même temps. Les enfants qui intègrent le groupe Multi-âge restent jusqu'à ce qu'ils quittent le CVE dans ce groupe.

La personne de référence propose un entretien de départ aux parents. Lors de cette rencontre, elle fait un retour sur le parcours de l'enfant dans le groupe (aspects cognitif, social, moteur, etc.), présente le nouveau groupe et la nouvelle personne de référence qui participe à l'entretien si possible.

Lors du passage, la nouvelle personne de référence veille à mettre à jour, avec les parents, la feuille d'information de l'enfant.

Une personne de l'équipe éducative participe au colloque hebdomadaire du nouveau groupe, pour transmettre les informations importantes concernant l'enfant qui change de groupe (habitudes, régimes, réseau, etc.).

En fonction des places disponibles, les passages se déroulent à la rentrée d'août ou de janvier.

Cette période vise les mêmes objectifs que pour l'accueil d'un nouvel enfant au CVE.

Afin de faciliter le passage de l'enfant dans son nouveau groupe, l'équipe organise une période d'adaptation progressive en juin /juillet ou en décembre.

Elle accompagne, durant plusieurs semaines, les enfants, dans le futur groupe pour des moments de jeux, de découvertes, d'exploration des lieux qui vont permettre à l'enfant de créer des liens avec les adultes et enfants présents du nouveau groupe.

Dès le retour de l'enfant après les vacances, en principe l'enfant est accueilli dans son nouveau groupe. Toutefois, si cela est difficile pour lui, il peut retourner dans son ancien groupe et c'est l'équipe éducative qui l'emmènera un peu plus tard.

DEFINITION

L'ACCUEIL ET LES RETROUVAILLES SONT LES MOMENTS PENDANT LESQUELS UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE REÇOIT INDIVIDUELLEMENT L'ENFANT ET SA FAMILLE

OBJECTIFS

Mettre en place des outils et des moyens éducatifs permettant d'accompagner l'enfant et sa famille dans le processus de séparation ou de retrouvailles au quotidien et offrir une prise en charge qui garantit la sécurité physique et affective de chaque enfant.

Les lieux de vie du CVE sont ouverts au quotidien aux parents, qui doivent prendre le temps nécessaire pour accompagner et venir rechercher leurs enfants. En ce sens chaque parent est prié d'entrer dans la salle ou sur la terrasse.

Chaque enfant et sa famille sont reconnus dans l'institution de façon à favoriser leur intégration et appartenance au groupe.

Le CVE favorise un accueil individualisé, reste à l'écoute et s'adapte aux besoins de l'enfant et de ses parents dans les limites de la collectivité.

Les besoins et préoccupations des familles sont pris en compte avec respect et sans jugement.

Lors de la séparation et des retrouvailles, le rituel de l'enfant et de ses parents est respecté.

Des outils de communication internes (cahier, feuilles journalières, etc.) sont utilisés par les équipes en collaboration avec les parents et sont réajustés régulièrement.

La place de l'objet transitionnel (doudou) est pensée dans chaque groupe du CVE.

L'espace de vie est pensé, adapté en fonction du développement de l'enfant (cognitif, affectif et physique). Il est aménagé afin de garantir la sécurité physique et affective de l'enfant.

La direction et l'équipe respectent les normes d'encadrement cantonales dictées par l'Office de l'Accueil de Jour de l'Enfance (OAJE).

ATTITUDES ÉDUCATIVES

- ✓ Saluer et nommer l'enfant et ses parents à son arrivée et citer les enfants déjà présents dans le groupe.
- ✓ Demander aux parents d'entrer systématiquement dans les espaces (salles, terrasse).
- ✓ Pour laisser le temps à l'enfant de s'approprier les lieux, l'équipe le laisse entrer dans l'espace de vie avec son objet transitionnel et ce, dans tous les groupes.
- ✓ L'enfant peut garder avec lui son objet transitionnel tout au long de la journée. Toutefois, en fonction de la facilité à se séparer de l'objet transitionnel, l'équipe propose à l'enfant de le ranger de manière visible et accessible pour qu'il puisse le reprendre à tout moment.
- ✓ Tous les jours, l'équipe invite les parents à entrer dans la salle.
- ✓ L'adulte qui fait l'accueil se met à la hauteur de l'enfant.
- ✓ L'équipe éducative met des mots sur ce que vit l'enfant et laisse le temps nécessaire à la séparation et aux retrouvailles.
- ✓ La personne de référence et l'équipe restent à l'écoute et s'adaptent aux besoins de l'enfant et de ses parents ; elles accueillent les demandes formulées par ces derniers et font preuve d'empathie. Les demandes des parents sont discutées en équipe et avec la direction, lors des colloques de groupe. Un retour sera fait aux parents le jour même ou au plus tard à l'issue du colloque.
- ✓ L'équipe aménage un espace accueillant et adapté. Elle prépare la salle de vie avant l'arrivée des enfants.

- ✓ L'équipe recueille et échange avec les parents autour des informations nécessaires aux besoins de l'enfant.
- ✓ Le matin, la personne qui fait l'accueil note toutes les informations transmises par les parents dans le cahier de transmission et/ou la feuille journalière.
- ✓ Dans l'espace de vie, il y a toujours un adulte présent avec le groupe d'enfants pour garantir la sécurité physique et affective.
- ✓ Lors des retrouvailles, le professionnel raconte aux parents la journée de l'enfant au CVE. Pour sortir des besoins physiologiques, il raconte aussi des anecdotes vécues par l'enfant dans le groupe.

L'alimentation

DEFINITION

L'ALIMENTATION EST LE MOYEN DE SUBVENIR À L'UN DES BESOINS PHYSIOLOGIQUES DE L'ENFANT ET LE REPAS EST UN MOMENT DE DÉCOUVERTE ET DE CONVIVIALITÉ

« Dans son attitude actuelle envers la nourriture, cet homme montre comment il était bébé »
(D-W Winnicott)

OBJECTIF

Mettre en place lors de tous les moments de repas, des outils et des moyens éducatifs répondant à un **besoin physiologique fondamental** et permettant d'amener l'enfant à la **découverte des goûts** et **l'éveil des sens**

Dès l'arrivée de l'enfant, lors du premier entretien avec l'équipe éducative, un partenariat s'établit avec les parents autour des habitudes alimentaires de l'enfant.

Pour les *bébés*, les *repas* sont proposés de manière individualisés offrant ainsi un temps très privilégié entre l'adulte et l'enfant. Le repas se déroule dans les bras, sur les genoux de l'adulte ou dans un transat. Progressivement, avec l'acquisition de la position assise, l'enfant pourra prendre son repas assis sur une chaise adaptée à sa taille puis réunis par petits groupes toujours accompagné par un adulte.

Les repas au CVE sont des moments de convivialité et de socialisation où l'enfant apprend à partager avec ses pairs. Il est aussi stimulé à la découverte de nouveaux aliments et encouragé à exprimer ses goûts et ses préférences.

Dans les groupes Trotteurs, Multi-âge et Grands, l'adulte mange avec les enfants pour les soutenir dans leurs gestes, les aider à acquérir les règles de vie sociale et devenir de plus en plus autonome.

A chaque repas, les aliments sont présentés et nommés aux enfants et des activités autour de l'alimentation sont organisées régulièrement dans l'institution (ateliers cuisine, jeux sensoriels, etc.)

Au quotidien, la direction et l'équipe restent attentives aux besoins de l'enfant et dans ce sens elles reconnaissent et s'adaptent au rythme de l'enfant.

Dans les limites de la prise en charge en collectivité, l'équipe répond aux demandes particulières des parents.

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire et sur la base d'un certificat médical, la direction met en place un protocole particulier en collaboration avec le chef de cuisine. Il sera également demandé au pédiatre de remplir le document du prestataire.

Un prestataire externe, sous la supervision d'une diététicienne, confectionne et livre les repas en liaison chaude.

La nourriture est adaptée aux besoins nutritionnels de l'enfant qui évoluent. Elle répond à l'équilibre alimentaire journalier en proposant une collation le matin, le repas de midi et des goûters variés, sains et équilibrés (protéines, féculents, légumes et produits laitiers).

Pour les groupes Trotteurs, Multi-âge et Grands, le dessert fait partie intégrante du repas.

Dans le groupe des bébés, l'horaire des repas varie selon le besoin et le rythme de l'enfant. Jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge d'un an, seuls les aliments introduits à la maison sont donnés à l'enfant. Dès que l'enfant a 1 an, l'équipe, en prévenant les parents, lui propose une alimentation diversifiée. Pour les groupes des Trotteurs, et Grands, les repas sont proposés à des heures régulières.

Dans le groupe Multi-âge, l'équipe éducative s'adapte aux besoins et à l'âge des enfants en proposant deux temps de repas bien distincts à des horaires décalés.

L'eau est la boisson privilégiée sauf exception lors des anniversaires ou de fêtes particulières au CVE.

Le CVE soutient l'allaitement maternel ; un espace est aménagé dans la salle de vie de la nurserie ou hors du groupe pour les mamans qui le souhaitent.

Le CVE fête l'anniversaire de l'enfant. En concertation avec l'équipe, les parents qui le souhaitent peuvent amener un gâteau ou autres friandises.

ATTITUDES ÉDUCATIVES

- ✓ Lors du premier entretien, la personne de référence va prendre les renseignements nécessaires concernant l'alimentation et les habitudes de l'enfant et remplir la « feuille d'alimentation »
- ✓ L'équipe accueille les demandes particulières des parents, en informe la direction. Celles-ci seront discutées en colloque d'équipe puis un retour sera fait aux parents
- ✓ Pour les enfants de moins d'un an, des échanges réguliers, sont effectués avec les parents sur les introductions alimentaires et la liste est mise à jour dans le groupe
- ✓ Le référent de l'enfant s'assure que l'équipe, au complet, est informée des régimes particuliers (verbalement, cahier de transmission, panneau à la salle de repas, colloques etc.). Il en informe également la direction.
- ✓ Les situations de repas doivent être des moments de convivialité riches en échanges et en interactions. Pour y parvenir, l'équipe doit veiller à ce que ces moments se déroulent dans le calme. Des petits groupes sont formés à table et l'adulte présent invite les enfants à échanger sur divers sujets et favorise les interactions. L'enfant est accompagné pour intégrer et respecter les règles mises en place pour le groupe. Dans la mesure du possible, l'adulte ne se lève pas pendant le temps du repas. Selon les groupes, une personne gère l'intendance.
- ✓ Pour les bébés, le biberon est donné dans les bras tant que l'enfant ne le tiens pas seul et le repas se déroule en dyade (1 enfant /1 adulte). Puis, dès que l'enfant peut s'asseoir seul sur une chaise à sa taille il pourra prendre son repas en petit groupe toujours accompagné par un adulte.
- ✓ Dans les groupes des Grands et pour les grands enfants du Multi-âge, pour favoriser l'autonomie, l'adulte encourage l'enfant à se servir. Une attention particulière est portée sur le sentiment de satiété et sur les goûts ; l'adulte aide l'enfant, verbalement, à prendre conscience de la quantité qu'il met dans son assiette et de ce qu'il peut manger.
- ✓ Les aliments sont présentés séparément et nommés à l'enfant à chaque repas
- ✓ Dans tous les groupes, l'adulte mange avec les enfants pour les soutenir, les stimuler, montrer l'exemple et les aider à acquérir les règles de vie en société. L'adulte présent mange le même menu que les enfants, il goûte de tout et n'émet pas de commentaire négatif sur la nourriture. En cas d'allergie ou d'intolérance, l'adulte explique aux enfants pourquoi il n'a pas le même repas
- ✓ Chez les bébés, durant le repas, l'équipe laisse à l'enfant la possibilité d'explorer la nourriture avec les mains, découverte nécessaire. Il lui propose, s'il arrive à la tenir, une cuillère.
- ✓
- ✓ Pour les groupes Trotteurs, Multi-âge et Grands, l'équipe propose, en fonction des capacités de l'enfant, une fourchette puis un couteau. L'équipe éducative encourage l'enfant à utiliser ses couverts. Les enfants boivent dans des verres en verre lors des repas en salle. A l'extérieur, ils utilisent des verres en plastique.
- ✓ Une bavette est utilisée dans les groupes Nurserie, Trotteurs et les petits enfants du Multi-âge, et une serviette est proposée dans les groupes des Grands et les grands enfants du groupe Multi-âge.
- ✓ Les commentaires sur la façon de manger de l'enfant ne sont pas tolérés

- ✓ Les aliments sont proposés à l'enfant pour qu'il les goûte, mais il n'est JAMAIS forcé à manger un aliment dont il ne veut pas. Il est aussi stimulé à la découverte de nouveaux aliments et encouragé à exprimer ses goûts et ses préférences.
- ✓ Le dessert est proposé à tous les enfants ceci même si l'enfant n'a pas terminé son assiette.
- ✓ L'adulte accompagne l'enfant par gestes et/ou verbalement à desservir la table, à se nettoyer le visage et les mains seul. L'adulte évalue si l'enfant a besoin d'aide ou pas. Avec les Trotteurs et les petits enfants du Multi-âge, l'équipe estime si l'enfant est prêt à accomplir ces gestes seul ou avec la guidance de l'adulte
- ✓ Dans l'espace de repas, le mobilier et les ustensiles sont adaptés aux besoins et à l'âge de l'enfant (cuillère, fourchette, couteau, bavette, serviette)
- ✓ Dans la mesure du possible, l'équipe éducative fête l'enfant le jour de son anniversaire. Chaque groupe organise cet évènement selon ce qui a été validé lors d'un colloque de groupe (rituel, décoration, chansons, etc.). Les parents qui le souhaitent peuvent amener un gâteau qui sera partagé à la fin du repas de midi ou lors du goûter (l'équipe pense à demander tous les ingrédients).
- ✓ Les bonbons et éventuelles surprises amenés par les parents seront distribués aux enfants lors du départ.

Le sommeil

DEFINITION

LE SOMMEIL EST UN BESOIN PHYSIOLOGIQUE FONDAMENTAL INDISPENSABLE
À LA RÉCUPÉRATION PHYSIQUE ET PSYCHIQUE

« La durée du sommeil nécessaire à chacun est d'environ...encore 5 minutes de plus »
(Max Kauffman)

« Les rêves sont la littérature du sommeil »
(Jean Cocteau)

OBJECTIFS

Mettre en place des outils et des moyens éducatifs permettant à l'enfant de se reposer pour récupérer physiquement et psychologiquement

Dans le groupe des bébés, l'équipe éducative met tout en œuvre pour respecter le rythme de sommeil de l'enfant.

Dans les autres groupes, le temps de repos est proposé à la fin du repas de midi. Toutefois les équipes éducatives respectent les besoins de chaque enfant et proposent des temps de repos si l'enfant montre ses signes de fatigue à d'autres moments de la journée.

Dans le groupe Multi-âge le temps de repos est proposé en deux temps, en premier les petits qui sont ensuite rejoints par les plus grands.

Dans tous les groupes, les temps de repos sont proposés dans un lieu confortable et sécurisé.

La literie est adaptée en fonction de l'âge de l'enfant (lit fermé, couchette, drap, sac de couchage ou couverture).

L'ensemble des équipes éducatives apprend à repérer les signes de fatigue que montre l'enfant et à en tenir compte.

Des échanges réguliers avec les parents vont permettre à l'équipe de s'adapter aux rythmes, aux rituels d'endormissement et de réveil.

Dans la limite de la prise en charge en collectivité, le rituel de couchage est respecté (doudou, sucette, présence de l'adulte, etc.).

Lors de l'endormissement, l'enfant est accompagné par l'équipe éducative et il apprend au fur et à mesure à respecter le repos des autres enfants.

Pour garantir la sécurité affective et physique, une personne est présente dans la salle de sieste, et un « babyphone » est en fonction dans les dortoirs du groupe des bébés.

L'aménagement de l'espace est pensé pour garantir la sécurité affective et physique de l'enfant.

Les équipes éducatives peuvent proposer aux parents de co-remplir des feuilles de rythme de sommeil pour faire le lien entre la maison et le CVE et assurer un suivi individualisé.

Des feuilles journalières sont remplies par les équipes éducatives pour les transmissions quotidiennes aux parents et le suivi des temps de repos dans l'institution.

Dans tous les groupes un temps de repos est proposé. Toutes les conditions sont réunies afin que l'ambiance soit calme et détendue pour que l'enfant se sente en sécurité.

Dans les groupes des Bébé, Trotteurs, Multi-âge et Grands, la salle de sieste est assombrie sans pour autant aller vers une obscurité totale.

L'équipe éducative ne réveille pas l'enfant. Elle respecte le temps de repos de l'enfant ; toutefois, dans les groupes Trotteurs, Multi-âge et Grands, après 2h30 de repos l'équipe ouvre les stores pour que les enfants se réveillent tranquillement.

Les demandes des parents et/ou les difficultés rencontrées par l'enfant sont discutées en équipe et/ou avec la direction, lors des colloques hebdomadaires de groupe. A l'issue du colloque, un retour sera fait aux parents.

Un suivi du rythme et des habitudes de chaque enfant est assuré lors de son passage dans le groupe suivant.

ATTITUDES ÉDUCATIVES

- ✓ En observant l'enfant, l'équipe doit être en capacité de repérer les signes de fatigue.
- ✓ S'adapter et répondre aux besoins et aux rituels d'endormissement de l'enfant dans les limites de la collectivité.
- ✓ Permettre à l'enfant de se reposer hors du temps de sieste (coin calme, matelas dans la salle de vie, etc).
- ✓ Pour donner un repère à l'enfant, l'équipe aménage l'espace afin que l'enfant retrouve, dans la mesure du possible, son lit toujours au même endroit.
- ✓ Anticiper le moment de sieste par un retour au calme (histoire, chants, musique etc).
- ✓ Lorsque des enfants arrivent plus tard dans la salle de repos (par ex Multi-âge qui mangent en décalé), l'adulte qui accompagne les enfants doit veiller à ce que les enfants entrent calmement pour ne pas déranger les enfants qui sont déjà en repos.
- ✓ Pour favoriser et respecter l'endormissement de chaque enfant, l'équipe ne met pas de musique pendant la sieste. Dans le groupe des bébés, une boîte à musique peut être utilisée.
- ✓ Lors de l'endormissement, favoriser une relation privilégiée avec chaque enfant.
- ✓ Verbaliser ce moment, mettre des mots sur ce que vit l'enfant au moment du coucher.
- ✓ Dans le groupe des bébés, le rythme de l'enfant est respecté et il n'est pas réveillé ; néanmoins à la demande des parents, après 2h30 de sieste, la porte de la salle de sieste sera ouverte si cela est possible.
- ✓ Dans les groupes Trotteurs, Multi-âge et Grands, les enfants qui ne dorment pas se reposent et restent calmement sur leur couchette. Après 30 à 40 minutes au maximum, ils se lèvent et jouent tranquillement.
- ✓ Les enfants sont encouragés à se déshabiller et à se coucher seuls. L'équipe accompagne et aide les enfants qui en ont besoin.
- ✓ Pour favoriser une ambiance sereine et calme, les adultes ne laissent pas les enfants sauter sur les couchettes lors du moment de préparation du temps de repos.
- ✓ Les adultes qui accompagnent, le temps de repos, parlent à voix basse, adoptent une attitude calme, sécurisante et bienveillante afin de permettre à l'enfant de se recentrer sur lui-même.
- ✓ L'adulte note, sur la feuille journalière, le temps de repos de l'enfant afin de pouvoir le transmettre aux parents à son départ.
- ✓ Lors du colloque de passage une personne de l'équipe transmet les habitudes de sommeil des enfants.
- ✓ Les adultes qui surveillent la sieste ne dorment pas.

Les soins

DEFINITION

LES SOINS SONT LES ACTES ET SITUATIONS VISANT À MAINTENIR L'HYGIÈNE CORPORELLE,
LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ

« Notre corps est la barque qui nous portera jusqu'à l'autre rive de l'océan de la vie.

Il faut en prendre soin »

(Swami Vivekananda, philosophe indien)

OBJECTIF

Les objectifs mentionnés concernent tous les moments de change, lavage des mains, brossage des dents, apprentissage de la propreté, mouchage et désinfection du matériel.

Mettre en place des outils éducatifs permettant de garantir à l'enfant une bonne hygiène corporelle, l'amener à prendre soin de lui, développer une image de soi positive, préserver sa santé et prévenir les maladies et épidémies.

Les besoins de chaque enfant sont pris en considération. L'équipe du CVE observe et est attentive aux manifestations physiques et aux changements de comportement que montre l'enfant.

Ces moments de soins sont considérés comme des moments privilégiés avec l'enfant qui est respecté en tant que personne en lui assurant un climat d'échange, de confiance réciproque et de non jugement. Considérant les soins comme faisant partie de l'éveil sensoriel, de la construction de « l'estime de soi » et de l'acquisition du schéma corporel, l'équipe du CVE sensibilise l'enfant à la connaissance de son propre corps et au corps de l'autre. L'enfant est invité, dès qu'il en est capable, à devenir acteur de ses soins.

L'équipe respecte les habitudes culturelles et familiales dans la limite de la collectivité. Des outils sont mis en place dans les groupes (feuille journalière, etc.) qui sont utilisés comme moyens de communication pour l'équipe et d'échanges avec les parents. Les parents doivent transmettre à l'équipe toute information utile concernant la santé de leur enfant pour assurer une prise en charge de qualité.

Les objets ainsi que le matériel à disposition des enfants sont désinfectés selon le protocole mis en place dans chaque groupe.

Lors de l'administration de traitements dans l'institution, un partenariat s'établit avec les parents au travers d'un protocole institutionnel.

ATTITUDES ÉDUCATIVES

- ✓ L'adulte prévient et invite l'enfant avant de le prendre pour le changer ou d'intervenir pour lui faire un soin.
- ✓ L'adulte ne laisse pas l'enfant seul sur la table à langer et garde une main sur le corps de l'enfant pendant tout le temps du soin.

- ✓ Lors des soins, l'adulte verbalise et explique à l'enfant ses gestes. Par le regard, les mimiques, la voix, il entretient et maintient la relation avec l'enfant. L'adulte présent garde un contact direct avec l'enfant et ne se laisse pas distraire (collègues, téléphone, etc.). Pendant le moment des changes, une personne fait le soin à l'enfant et l'autre personne reste disponible pour gérer le reste du groupe (au sol chez les bébés ou dans la salle pour les autres groupes),
- ✓ L'adulte est attentif à ses gestes dans la manipulation de l'enfant lors du change (maintien des déplacements naturels pour le corps). Il sollicite la participation de l'enfant dès que celui-ci en a la capacité.
- ✓ Pour favoriser l'autonomie de l'enfant et pour que celui-ci soit acteur lors des moments de soins, l'équipe met le matériel à sa hauteur.
- ✓ Dans chaque groupe, l'équipe met en place des rituels de soins quotidiens (mise en place d'un lavage des mains le matin à l'arrivée, avant et après le repas, brossage des dents après le repas de midi, etc.).
- ✓ L'équipe demande aux parents des vêtements (change) adaptés à la taille de l'enfant et à la saison.
- ✓ L'équipe s'abstient de faire des commentaires sur l'hygiène de l'enfant. En cas de doutes, l'équipe se réfère au protocole institutionnel. Elle met en place un projet d'observation et en fait part à la direction.
- ✓ Lors de moments quotidiens de lavage des mains, brossage des dents, mouchage, change, l'adulte présent montre les gestes à l'enfant et l'encourage à participer ou faire seul dès qu'il est en capacité de le faire.
- ✓ L'équipe éducative ne décide pas du moment où l'enfant doit être propre mais s'appuie sur ses observations. En fonction du stade de développement de l'enfant, elle collabore avec les parents et accompagne l'enfant dans l'apprentissage de la continence (propreté). Lorsque l'enfant le demande, l'équipe encourage l'enfant et lui propose soit le pot soit les WC.
- ✓ Lorsque l'enfant ne retient pas une selle ou son urine, l'équipe éducative s'abstient de tout commentaire négatif. Elle change ou accompagne l'enfant dans le change. Elle n'utilise pas le mot « accident »
- ✓ L'adulte garantit la sécurité affective de l'enfant par son positionnement, sa bienveillance et la qualité des soins qu'il lui prodigue. Il respecte l'intimité de l'enfant.
- ✓ Pour garantir l'intimité de l'enfant, l'équipe ne prend pas plus de trois enfants à la fois aux toilettes.

Dans le groupe des Grands et pour les grands enfants du Multi-âge, l'adulte laisse l'enfant qui est autonome, aller seul aux WC. Il veille à ce que son intimité soit respectée (un seul enfant à la fois).

- ✓ Les adultes veillent à ce que l'enfant se lave les mains après chaque passage aux toilettes.
- ✓ L'équipe est à l'écoute des parents, elle respecte les habitudes culturelles et familiales. Les demandes particulières des parents sont discutées et évaluées en colloque hebdomadaire avec la direction. A l'issue du colloque, l'équipe ou la direction fait un retour aux parents.
- ✓ L'équipe respecte et applique le protocole institutionnel pour l'administration des médicaments. En cas de maladie, elle évalue si l'état de santé de l'enfant ne lui permet plus de profiter de la collectivité et contacte les parents (CF au règlement).

Le jeu

DEFINITION

LE JEU EST L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENFANT ; C'EST UN BESOIN FONDAMENTAL UTILE À SON DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL ET SOCIAL

« Le jeu est le travail de l'enfant »
(R. Château)

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend par ce qu'il joue »
(J. Epstein)

ACTIVITES ET JEUX LIBRES

Concerne les jeux et activités libres qui se déroulent pendant l'accueil du matin, après ou en même temps qu'une activité structurée, après la sieste et lors des départs. Le matériel est mis à disposition par l'adulte, choisis et investis par l'enfant comme il le souhaite, sans attente de résultat.

ACTIVITES ET JEUX STRUCTURES

Concerne les activités ou jeux proposés en petits ou grands groupes, pensés et animés par l'adulte à différents moments de la journée. Ils se déroulent dans la salle de vie ou dans un autre espace (extérieur, bibliothèque, etc.).

OBJECTIFS

Le jeu doit permettre à l'enfant de découvrir, d'explorer et d'appréhender le monde qui l'entoure. Il doit aussi favoriser ses expériences et ses apprentissages tant au niveau cognitif, moteur que sensoriel. Le jeu va contribuer à développer chez l'enfant son imagination et sa créativité et permettre la construction et le renforcement de l'estime de soi (affectif). A travers le jeu, l'enfant va devenir de plus en plus autonome, il va apprendre à apprivoiser ses émotions. Le jeu est un vecteur de partage, de socialisation, il favorise les échanges et le développement du langage.

Dans tous les espaces et dans tous les groupes

Un matériel adapté aux besoins de l'enfant est mis à sa disposition, favorisant ainsi les domaines de développement Cognitif, Affectif, Moteur et Sensoriel (CAMS).

L'aménagement de l'espace est pensé pour garantir la sécurité physique et affective de tous les enfants. Des espaces bien définis (coins jeux symboliques, lecture, moteur, etc.) vont permettre à l'enfant de se centrer sur ce qu'il fait.

L'enfant fait des choix, prend des décisions et des initiatives : c'est le développement de l'autonomie. L'enfant a la possibilité de découvrir, d'expérimenter et de créer sans attente de résultat de la part de l'adulte. En jouant, l'enfant apprend et développe de nouvelles compétences.

Des jeux sont proposés ; l'enfant est libre de jouer ou pas. L'enfant a le droit de ne rien faire !!!

En jouant, l'enfant se socialise ; il intègre petit à petit les règles et les consignes. A travers le jeu, l'enfant apprend à prêter, à partager, à écouter, à exprimer ses besoins, ses émotions et à respecter les autres.

A travers le jeu, l'enfant crée des liens avec les adultes et les enfants et, ainsi, trouve une place au sein du groupe.

Lors des situations de jeux, l'enfant « organise le monde » et établit un rapport entre les choses. Il entre dans le domaine imaginaire, dans le domaine du raisonnement et développe des rapports sociaux.

Utilisation de l'observation comme moyen de connaître, reconnaître et comprendre les besoins de l'enfant.

Jeux et activités libres

Pour favoriser les jeux autonomes de l'enfant, les coins sont délimités, visibles et ouverts afin que l'enfant puisse jouer librement tout en permettant à l'équipe éducative d'avoir une vision globale de la salle et permettre une interaction entre les adultes et les enfants. Les adultes soutiennent l'enfant par la parole et/ou le regard.

L'adulte doit être présent dans les moments de jeux libres. Il accompagne l'enfant qui en a besoin (à l'intérieur comme à l'extérieur), veille à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe. Par sa présence discrète mais active, il soutient le jeu des enfants jusqu'à ce que la dynamique se termine d'elle-même ou que l'organisation impose la fin du jeu.

Dans le jeu libre, seules les règles de sécurité et de vie en société sont prises en compte afin de ne pas entraver la pensée créative de l'enfant.

Jeux et activités structurés

Ces jeux visent des objectifs spécifiques (découverte de nouvelles textures, matériels, éveil culturel, développement moteur, etc.), les activités et jeux structurés sont proposés en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins et ses capacités.

Pour favoriser le recentrage et la concentration de l'enfant, l'équipe privilégie les activités structurées en petits groupes. Dans le groupe Multi-âge, l'équipe favorise des jeux ou activités différenciées pour les petits et les grands. Lors des mêmes jeux ou activités, les consignes sont différenciées et adaptées au développement et capacité de l'enfant.

ATTITUDES ÉDUCATIVES

Jeux et activités libres et structurés

- ✓ L'adulte est le garant de la sécurité physique et affective ainsi que du cadre où évolue l'enfant
- ✓ L'adulte intervient le moins possible mais sa présence et son attention sont indispensables
- ✓ L'adulte fait confiance à l'enfant et le laisse faire ce qu'il est capable de faire seul. Il encourage, accompagne et stimule l'enfant à persévérer dans ses découvertes et sa créativité
- ✓ L'adulte laisse l'enfant jouer et expérimenter sans discrimination de genre. Il n'y a pas de jeux « réservés » aux filles et de jeux « réservés » aux garçons
- ✓ Lors des moments de jeu, l'équipe éducative observe l'enfant afin de veiller à son bien-être et à sa sécurité physique et affective. A travers l'observation, elle apprend également à le connaître, à identifier ses intérêts, compétences et éventuelles difficultés, puis elle met en place des activités et du matériel en fonction de ses besoins
- ✓ L'adulte accompagne l'enfant à entrer dans un jeu et le soutient dans sa démarche. Il évalue jusqu'où sa présence est nécessaire pour soutenir le jeu autonome de l'enfant ou quand il peut se retirer
- ✓ L'adulte encourage et valorise l'enfant dans ses efforts, le soutient dans la résolution des problèmes qu'il pourrait rencontrer. L'adulte insiste sur ce que l'enfant parvient à faire plutôt que sur ses difficultés
- ✓ Les émotions ressenties par l'enfant sont verbalisées par l'adulte et ce dernier le soutient dans la résolution de conflits liés à la vie en société
- ✓ Lorsqu'un enfant s'oriente vers un jeu ou une activité dangereuse pour lui ou ses pairs, l'adulte doit tenir compte de ce que montre l'enfant, reconnaître son besoin et lui proposer une solution alternative (lancer des voitures => lancer des balles)
- ✓ L'adulte amène l'enfant à respecter le matériel. Il aide l'enfant à réparer ce qui est cassé, à ramasser ce qui est tombé, etc. Les adultes montrent l'exemple au quotidien.
- ✓ L'équipe anticipe la fin des moments de jeux libres ou structurés et prépare les enfants en les prévenant quelques minutes avant de clore l'activité

- ✓ L'équipe accepte que l'enfant détourne les jeux de leur utilisation première (ex : la casserole peut devenir un chapeau)
- ✓ Dans tous les groupes, l'équipe invite les enfants à participer au rangement

Aménagement et matériel

- ✓ Le matin, l'équipe aménage l'espace en fonction des intérêts et des besoins des enfants
- ✓ Les jeux et jouets qu'ils peuvent utiliser librement sont mis à la hauteur de l'enfant afin qu'il puisse choisir seul
- ✓ La quantité de jeux disponibles est réfléchi de manière à créer un environnement stimulant mais non dispersant
- ✓ En fonction de l'âge de l'enfant, l'équipe le sensibilise progressivement à rester avec les jeux dans le coin initialement délimité (ex : la casserole peut devenir un chapeau mais reste au coin dinette)

Développement durable

DEFINITION

GESTES SIMPLES REALISES AU QUOTIDIEN POUR PROTEGER LA PLANETE

« Les petits gestes d'aujourd'hui feront les grands changements de demain »
(Anonyme)

L'équipe éducative est consciente de l'importance de la transmission des écogestes aux adultes de demain et la manière de consommer est réfléchi dans l'ensemble de l'institution.

Pour assurer une continuité dans tous les groupes, les projets concernant le développement durable sont discutés en colloque institutionnel et soutenus par la direction

OBJECTIFS

Mettre en place des outils et moyens éducatifs permettant d'accompagner l'enfant à respecter l'environnement et le sensibiliser au développement durable.

Dans tous les groupes des jeux et activités sont proposés avec du matériel de récupération. L'équipe organise la récupération et le tri des déchets et invite les enfants à y participer selon l'âge ou le développement de l'enfant.

Régulièrement des supports pédagogiques tels que livres, histoires kamishibai, etc. sont utilisés afin de sensibiliser l'enfant au développement durable et aux écogestes simples et quotidiens pour respecter l'environnement.

ATTITUDES ÉDUCATIVES

Dans tous les groupes, l'équipe est attentive au respect de l'environnement. En fonction du stade de développement de l'enfant, l'équipe l'invite à participer aux écogestes (tri, compost, etc)

L'adulte montre l'exemple et sensibilise l'enfant aux « écogestes » :

- ✓ économiser l'eau
- ✓ économiser le savon
- ✓ économiser le dentifrice
- ✓ économiser et trier le papier
- ✓ éteindre les lumières
- ✓ utiliser le papier WC en quantité nécessaire
- ✓ choisir et tirer une fois la chasse d'eau
- ✓ trier le PET, l'aluminium et le plastique
- ✓ vider les déchets alimentaires dans la poubelle à compost
- ✓ réparer les objets et les jeux (avec l'enfant lorsque cela est possible)

L'équipe veille à ce que les points de récupération dans l'institution soient accessibles aux enfants, les enfants qui ne sont pas autonomes sont accompagnés par les adultes. Dans les groupes « Grands » l'équipe accompagne les enfants à la déchetterie.

A l'extérieur :

L'adulte amène l'enfant à observer et respecter la nature (feuilles, fleurs, animaux). Lors de sorties les adultes demandent aux enfants d'utiliser les poubelles à disposition ou remportent les détritiques au CVE. L'équipe rapporte les médicaments non utilisés à la pharmacie.

Conclusions et remerciements

Un Projet pédagogique reste le reflet de l'instant présent du fonctionnement de l'institution et son approche doit clairement s'inscrire dans une pratique de remise en question permanente de la part du personnel éducatif du CVE Le Carrousel.

Il doit permettre de démarrer sa vie « pédagogique réflexive » après plus de 40 ans d'existence.

Nous espérons que les différents aspects, thèmes et pratiques éducatives abordés dans ce document puissent vivre, évoluer et suivre l'air du temps et adopter les nouveaux courants pédagogiques spécifiques à l'accueil de l'enfant et son évolution sociétale.

Ce document se veut par conséquent un document non exhaustif tant dans sa forme que dans son fond.

C'est ici l'occasion de remercier en particulier toutes les personnes du groupe « projet pédagogique » pour tout ce temps passé à :

- ✓ réfléchir,
- ✓ lire,
- ✓ noter,
- ✓ re-noter,
- ✓ proposer
- ✓ questionner
- ✓ changer,
- ✓ relire,
- ✓ rechanger,
- ✓ partager

Merci aussi, pour leur investissement, à tous les membres de l'équipe éducative, ainsi qu'au président du comité qui ont contribué de près ou de loin à son élaboration.

Julia Burette et Marie-Christine Jotterand
Co-Directrices du CVE Le Carrousel



Centre de Vie Enfantine